

EUROPEAN PARLIAMENT

Georges S P E N A L E

Curriculum vitae

Born 29 November 1913 in Carcassonne, France

'Licencié en droit'. Graduate of 'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer'

Administrative career:

1938 - 1939	Economic Bureau of French Guinea
1939 - 1940	Military service
1941 - 1942	District Officer in Upper Volta
1942 - 1943	Labour inspector in Ivory Coast
1943 - 1945	Military service
1946 - 1948	Head of the office for the Federation of Equatorial Africa
1949 - 1950	Head of the Information Service of the Ivory Coast
1951 - 1953	Head of the Cameroon Office
1953 - 1954	Secretary-General of Cameroon
1954 - 1955	Acting High Commissioner in Cameroon
1955 - 1956	Deputy Director of Political Affairs of French Overseas départements
1956	Governor of French Overseas départements
1956 - 1957	Principal private secretary to Gaston DEFFERRE, Minister of French overseas départements in the MOLLET Government; participation in the formulation of the 'loi Cadre'
1957 - 1962	High Commissioner of France in Togo (until independence)

Political career:

1962	Deputy for Tarn département in the National Assembly
1964	Conseiller général of Rabastens (Tarn) Member of the European Parliament
1965	Mayor of Saint-Sulpice (Tarn)
1966 - 1967	Chairman of the Parliamentary Committee of Association with Greece
1967 - 1975	Chairman of the Committee on Finance of the European Parliament
1968 - 1971	Member of the Steering Committee of the French Socialist Party
1974 - March 1975	Chairman of the Socialist Group of the European Parliament
February 1975	Vice-President of the Regional Council of Midi-Pyrénées
March 1975	President of the European Parliament

Distinctions:

Officer of the Legion of Honour

Palmes académiques

Officier of the Order of BENIN

Commander of the Cameroon Order of Merit

Grand Officer of the Togolese Order of Merit, order of MONO

NICHEAU EL ANOUHAR

Commander of the Order of the Comore Islands

Commander of the National Order of the Ivory Coast

Elections au Parlement Européen

M. Colombo succède à M. Spénale

Chaque nouvelle année parlementaire (elle commence début mars) voit l'élection du président du Parlement européen. Cette année - la dernière avant les élections des parlementaires au suffrage universel direct - trois candidats étaient en présence à Strasbourg, le 8 mars :

MM. Emilio Colombo (député italien, membre du groupe démocrate-chrétien, président de la commission politique), Georges Spénale (député français, membre du groupe socialiste, président sortant) et Michaël Yeats (sénateur irlandais, membre du groupe des démocrates européens de progrès, vice-président sortant).

C'est M. Colombo qui l'a emporté au 3ème tour de scrutin.

M. Emilio Colombo, né en 1920, est député italien depuis 1946. Il a occupé, au cours de sa carrière politique, et à plusieurs reprises dès 1948 de nombreux postes ministériels comme l'agriculture, le commerce extérieur, l'industrie et les finances. Il présida le Conseil des ministres italien de 1970 à 1972.

Le président Colombo a été l'un des artisans de la construction européenne de la première heure. Il était notamment ministre de l'agriculture lors de la conférence de Messine qui aboutit à la signature du Traité de Rome le 25 mars 1957.

Depuis les élections générales italiennes du 20 juin 1976, M. Colombo est devenu membre du Parlement européen où il a présidé la commission politique.

Prenant place au fauteuil présidentiel, M. Colombo a tenu à adresser ses remerciements pour la confiance qui lui a été accordée dans une période transitoire d'importance historique pour le Parlement européen. Il a ensuite rendu hommage à l'action du président Spénale, qui a conféré un nouveau prestige à l'Assemblée et inlassablement oeuvré à l'affirmation de ses pouvoirs de contrôle budgétaire, tout en ne ménageant pas ses efforts pour qu'elle soit élue au suffrage universel au printemps de 1978. Le président Colombo a alors émis quelques réflexions sur la construction européenne dont, au cours des vingt dernières années, le Parlement sut être la conscience. Il a insisté sur la nécessité de solliciter la contribution des jeunes.

Par ailleurs, le président a souligné les liens étroits entre la Communauté et l'Amérique du Nord, déterminés par des idéaux et intérêts communs, qui sont appelés à transcender les difficultés existantes. "L'idéal communautaire est un idéal ouvert" : il faut confirmer ses ambitions méditerranéennes - la démocratie en tirera profit -, poursuivre l'ouverture vers l'Afrique, relancer l'action en Amérique latine. Cette volonté de rencontre, conclut le président Colombo, doit se traduire par l'élaboration d'une politique extérieure commune.

Le président Colombo a ensuite reçu les félicitations, au nom de la Commission, du président Ortoli, qui a également tenu à rendre hommage à l'action du président Spénale.

(Source : P.E. "le Point de la session".
DG de l'information et des relations publiques)

Staff Courier # 30

E-4-14

M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, devient président en exercice du Conseil

Après la mort du secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Crosland, la présidence du Conseil de ministres est assurée par M. David Owen. C'est le plus jeune ministre des affaires étrangères (trente-huit ans) depuis Anthony Eden. Il était depuis six mois l'adjoint d'Anthony Crosland. M. David Owen est médecin (neurologue) de formation, ce qui a fait dire plaisamment au journal italien "la Stampa" : "L'Europe a enfin à sa tête un neurologue !" Avant de devenir président du Conseil de ministres, M. Owen a mené avec détermination les négociations avec l'URSS sur la pêche. Dans son premier discours en qualité de nouveau ministre britannique des affaires étrangères (le 1er mars 1977, à la Chambre des Communes), M. Owen a souligné le rôle bénéfique des Institutions européennes pour la Grande-Bretagne.

"Depuis 1945, la Grande-Bretagne s'est volontairement, en commun avec d'autres pays, engagée de manière toujours plus active dans les institutions à pouvoir de décision. Cela s'est traduit par des compromis, car notre avis ne l'a pas toujours emporté. L'effort commun a cependant permis de trouver ensemble la solution de problèmes que, livrés à

nous-mêmes, nous ne serions, tout comme d'autres pays, pas parvenus à résoudre."

M. Owen attache une grande importance à l'aspect politique de la Communauté : "L'originalité de la Communauté réside en ce qu'elle est une institution économique avec un avenir politique. Elle est aussi un rempart solide de la démocratie. Il y a eu des controverses à propos de la possibilité de s'acheminer vers l'unité politique sans progrès vers l'unité économique et de leurs effets réciproques. L'expérience prouve que des progrès sont réalisables, même à des rythmes différents, et que les deux domaines n'évolueront pas toujours parallèlement. Les progrès politiques et économiques sont cependant étroitement liés. Quand on analyse les réalisations des gouvernements nationaux, le lien devient évident. De même, lorsqu'on mesure les progrès réalisés au sein de la Communauté, on ne peut s'empêcher de constater que la raison qui pousse les nations économiquement fortes à se déclarer prêtes à venir en aide aux membres moins favorisés est de nature politique. Le facteur déterminant dans l'élargissement futur de la Communauté est d'ordre politique et non